

La MOBILISATION CITOYENNE doit se poursuivre

La campagne du collectif national Votation citoyenne veut rythmer l'agenda politique jusqu'en 2012 pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales. Le collectif propose, partout en France, d'organiser de nombreuses initiatives citoyennes.

Une mobilisation permanente

Déjà en novembre-décembre 2010 une première phase de mobilisation :

- 100 villes mobilisées
- 70 votations citoyennes
- 1 référendum d'initiative locale (Ivry-sur-Seine)
- 21 000 votants
- 85% de votes favorables.

Plus d'infos sur le blog www.oui-droitdevotedesetrangers.org



OUI!
au droit de vote
des résidents étrangers
aux élections locales

Mobilisation des COLLECTIFS LOCAUX

Afin de se mobiliser pour lancer la deuxième vague de campagne, le collectif national Votation citoyenne appelle à :

- la constitution de **nouveaux collectifs locaux** pour le droit de vote des étrangers (associations, syndicats, partis...)
- la **mobilisation des collectifs existants**
- l'organisation de **débats, prises de position publiques, interpellation politique et surtout des votations citoyennes**

Vous êtes toutes et tous invités à vous mobiliser !

Mise en place de VOTATIONS CITOYENNES mai - juin 2011

Le collectif propose de se coordonner au niveau national autour des mois de mai - juin. Paris organise, avec le soutien de la Mairie, une **grande votation du 16 au 22 mai**. D'autres villes d'Ile-de-France et Amiens ont d'ores et déjà retenu cette période. Prendre contact au plus vite avec le maire de votre commune ou les adjoint(e)s afin d'envisager un soutien politique, matériel et financier de la ville.

Relayer l'APPEL DES MAIRES

pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers. Nous souhaitons relayer largement l'appel lancé le 16 octobre à Strasbourg lors du 1er congrès des Conseils de résidents étrangers de France, signé à ce jour par **38 maires**, pour inviter les élus de tous bords à signer cet appel et les collectifs locaux à le relayer et à interpellier leurs élus. Si le nombre de signatures augmente d'ici début mai cela aura un **impact politique fort** qui viendra appuyer la mobilisation citoyenne.

Les maires peuvent envoyer leurs signatures à :

- Mairie de Strasbourg à l'initiative de l'appel :
alexandra.alleon@strasbourg.eu
- Collectif Votation citoyenne :
anne.garacoits@ldh-france.org

EN PRATIQUE

- le matériel de vote, ainsi que d'autres informations, sont disponibles sur le blog www.oui-droitdevotedesetrangers.org
- des affiches, des badges et des autocollants sont disponibles à la boutique de la LDH
- la plaquette argumentaire est en cours de réactualisation et sera disponible rapidement
- envoyez-nous vos informations afin de les publier sur le blog
- pour tout renseignement, vous pouvez contacter la coordination du collectif :
Anne Garacoïts : 01 56 55 51 08
anne.garacoits@ldh-france.org